



**ÉDITO**



Une nouvelle lettre d'info, pour une nouvelle image de la Communauté de communes ! Vous découvrirez dans ce numéro de « C'est ma Comcom », le travail réalisé par la commission communication. La communication s'intensifie et s'organise. Aussi, j'ai le plaisir de vous présenter la première lettre d'info du PLUi et l'agenda « C'est ma sortie » relooké !

Une nouvelle image, un ton nouveau et dynamique à l'instar des projets en cours ! L'accueil de loisirs de Vivonne, tout récemment inauguré en présence des élus et des partenaires témoigne de cette volonté. Vous découvrirez également les derniers aménagements qui ont été pensés pour vous. Dès 2018, de nouveaux équipements seront à la disposition des promeneurs et des sportifs. En effet, certains d'entre vous auront tout le loisir de pratiquer l'athlétisme sur la nouvelle piste de Smarves. Randonneurs et cyclistes pourront s'adonner, quant à eux, à de belles promenades sur les 380 km de chemins balisés et sécurisés.

Enfin, je vous invite à prendre note des différents spectacles proposés à la Passerelle !  
Bonne lecture à tous !

Le Président, *Gilbert Beaujaneau*

## Une image dynamique qui s'affirme !

Les réflexions menées par la commission communication et le travail réalisé conjointement avec l'ensemble des commissions ont abouti à la mise en place d'un plan de communication et d'une charte graphique moderne et dynamique.

Véritable relais de l'image de la Communauté de communes, cette charte graphique va renforcer l'identité du territoire des Vallées du Clain tant auprès des habitants et des partenaires qu'au niveau départemental !

Pour la réalisation de cette charte graphique, le choix des élus s'est porté sur l'agence Rinocéros, après consultation de différentes agences. L'objectif est avant tout de créer une cohérence graphique dans toutes les réalisations de la collectivité. Sa mise en place garantit une identité visuelle homogène que pourront s'approprier les cibles identifiées pour chaque service. Elle permet donc de communiquer « d'une seule voix » avec une maîtrise de l'image du territoire.

Autre objectif important de la charte graphique : permettre d'identifier facilement et rapidement les communications des Vallées du Clain.



Outre l'aspect graphique et visuel, les élus ont choisi aussi d'affirmer un ton nouveau ! Les titres des publications se veulent directs et personnalisés. Ces accroches invitent les publics (usagers, partenaires, touristes, entreprises, associations...) à s'approprier les actions menées sur leur territoire par la Communauté de communes : C'est ma sortie !, c'est ma Comcom, C'est mon territoire ...

Les actions de communication se poursuivent notamment sur la toile avec la création d'une page Facebook « les Vallées du Clain ». Les administrés sont invités à s'abonner à la page pour être informés des actualités de la Communauté de communes.

La commission œuvre également pour que le site internet soit maintenu à jour et propose de nouveaux services en ligne pour simplifier les démarches des usagers. En atteste par exemple, les réservations en ligne des gîtes et de la salle d'animation de la Prairie de la Bourgeoisie.

Une communication de terrain s'est mise en place depuis peu avec le recrutement d'une ambassadrice du tri qui a pour mission, entre autres, d'informer les usagers de l'importance du geste de tri et de l'améliorer.

Ainsi, le plan de communication va dérouler bon nombre d'actions qui permettront aux habitants et aux acteurs du territoire des Vallées du Clain d'obtenir des informations.

## Un soutien au retour à l'emploi !

La Communauté de communes des Vallées du Clain a saisi une opportunité d'aider les personnes en rupture professionnelle.

Il a été décidé d'intégrer dans les marchés publics de travaux un volume d'heures de travail réservé aux bénéficiaires du RSA, aux demandeurs d'emploi de longue durée, à des jeunes sans qualification ou encore à des travailleurs handicapés.

Ainsi, les entreprises retenues s'engagent à effectuer ce volume d'heures d'insertion, soit par un recours à la sous-traitance (agence d'intérim, pôle emploi...), soit via les associations spécialisées dans l'insertion ou encore en proposant un contrat pour la durée de la mission. Ce dispositif doit permettre aux bénéficiaires de sortir de l'exclusion avec la mise en place de formations ou en favorisant l'accès direct à un poste.

Concrètement, les Vallées du Clain ont acté deux volumes de 175 heures d'insertion dans le cadre des marchés publics suivants : la réalisation de la piste d'athlétisme de Smarves et la création des nouveaux chemins de VTC. Ces volumes d'heures d'insertion sont indiqués dans le cahier des clauses administratives particulières des marchés publics et les entreprises ont l'obligation de les réaliser.

La mise en place de ce procédé d'insertion se fait en collaboration avec le référent désigné par la Communauté de communes des Vallées du Clain après attribution du marché, à savoir, le Conseil Départemental de la Vienne.

## Une piste à suivre !

Dans le cadre de sa compétence liée aux équipements sportifs structurants et d'intérêt communautaire, la Communauté de communes des Vallées du Clain réalise un stade d'athlétisme sur la commune de Smarves répondant aux exigences de la Fédération Française d'athlétisme avec une homologation de niveau régional.

La réalisation de cette piste en revêtement synthétique a pour objectif principal d'améliorer les conditions de pratiques de l'athlétisme au sein du territoire et de conforter la pratique locale de ce sport en attirant de nouveaux usagers et en leur offrant un service de qualité.

Aussi, ce nouvel équipement favorisera les rencontres scolaires et l'organisation des manifestations autour de l'athlétisme.

De plus, cette piste homologuée fera rayonner le territoire à l'échelle régionale grâce à l'organisation de compétitions de haut niveau ce qui en fait un équipement attractif et structurant pour les Vallées du Clain et le département de la Vienne.



Le projet permettra de toucher un large public de sportifs, professionnels ou amateurs, aussi bien sur le territoire que sur les communes environnantes.

La Communauté de communes des Vallées du Clain bénéficie du soutien de l'Etat (DETR), de la Région Nouvelle Aquitaine (CRDD), du Département de la Vienne (ACTIV 2), de la commune de Smarves (fonds de concours), et du fonds d'aide au football amateur.

Les travaux ont débuté fin septembre et devraient se terminer en avril 2018.



# C'est ma passerelle

SAISON CULTURELLE 2017 / 2018

Prochains rendez-vous spectacles à La Passerelle proposés par la Communauté de communes des Vallées du Clain en partenariat avec l'Arantelle.

- Jeudi 12 octobre à 20h30. *Humour.*  
**Moi Jeu ! Antonia de Rendiger**
- Vendredi 20 octobre à 20h30.  
*Swing comédie musette. Fantaisie bourvilienne.*  
**C<sup>ie</sup> Atelier du Caméléon**
- Jeudi 21 décembre à 20h30.  
*Humour, concert théâtralisé.*  
**Shower Power. C<sup>ie</sup> Autour de Peter**
- Dimanche 14 janvier à 17h. *Chanson humour.*  
**Cuvée spéciale. Chanson Plus Bifluorée**
- Jeudi 25 janvier à 20h30. *Clown caustique.*  
**Le delirium du papillon. Typhus Bronx**
- Vendredi 2 février à 20h30. *Théâtre et musique.*  
**Héritages Antigone 1. C<sup>ie</sup> Sans Titre**
- Jeudi 8 février à 20h30. **C<sup>ie</sup> Sans Titre**  
**Traces Antigone 2 - Solo danse.**
- Jeudi 5 avril à 20h30. *Pièce musicale.*  
**Jeanne M.** (hommage à Jeanne Moreau)



Cf. programme sur « C'est ma sortie »

## Billetterie - Où acheter vos places ?

- ➔ **À l'accueil de l'Arantelle :** Le Clos des Roches - 86340 Roches-Prémarie-Andillé - Tel. 05 49 42 05 74 - [larantelle@orange.fr](mailto:larantelle@orange.fr)
- ➔ **Par correspondance :** à l'Arantelle  
Pré-réserver au 05 49 42 05 74 (du mardi au vendredi) ou par mail : [larantelle@orange.fr](mailto:larantelle@orange.fr)  
Vos billets sont à récupérer à La Passerelle le jour du spectacle **30 minutes avant la séance.**
- ➔ **À La Passerelle :** le jour du spectacle au point accueil billetterie, 30 minutes avant la séance, dans la limite des places encore disponibles.



Suivre l'actualité des sorties et toutes les infos pratiques :  
@ [www.passerelle86.fr](http://www.passerelle86.fr)  
[www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)



## C'est ma planète !

### Les Vallées du Clain dans les petits papiers !

Tous les papiers se recyclent : publicités, journaux, catalogues, magazines, livres, cahiers, enveloppes... De préférence, lorsque cela est possible, sans les trombones, les spirales et les films plastiques qui emballent parfois les revues et les publicités. Sur les Vallées du Clain, en 2016, 703 tonnes de papiers ont été recyclées ! soit 11 951 arbres épargnés et 14 060 litres d'eau économisés. Comment trouver la borne de collecte la plus proche de chez vous ? En consultant la liste de leurs emplacements sur notre site : [www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

#### Que se passe-t-il si les papiers sont jetés dans le sac ou bac jaune ?

Le sac ou le bac pourrait être refusé à la collecte. En effet, les papiers ne sont pas acceptés dans les sacs et bacs jaunes car ils ne suivent pas la même filière de tri que les emballages. Les déposer à part dans des bornes permet qu'ils ne soient pas souillés et garantit donc une meilleure performance de recyclage du papier.



### Envahis par la pub ? la solution : le STOP PUB !

C'est en moyenne 30 kg de publicités qui sont déposées chaque année dans les boîtes aux lettres et qui finissent bien souvent à la poubelle sans même avoir été lues. Nouveau ! Le STOP PUB des Vallées du Clain est à retirer gratuitement au siège de la Communauté de communes ou dans les mairies. Collé sur votre boîte aux lettres, il permet de ne plus être envahi par la pub tout en continuant de recevoir les infos et les magazines des collectivités !



Service Environnement : 05.49.89.39.67  
ou [ambassadeurutri@valleesduclain.fr](mailto:ambassadeurutri@valleesduclain.fr)

## Un coup de jeune pour nos enfants !

Le Président et les vice-présidents de la Communauté de communes des Vallées du Clain, le secrétaire général de la Préfecture, le député, la représentante du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine ont inauguré le samedi 16 septembre 2017 à 10h30 le nouvel accueil de loisirs de Vivonne.

Les élus communautaires ont à cœur, comme il est défini dans les compétences de la Communauté de communes, de favoriser et d'améliorer l'épanouissement et le bien-être des enfants du territoire. Aussi, il devenait urgent d'améliorer les conditions d'accueil des enfants qui sont de plus en plus nombreux les mercredis et les vacances scolaires à fréquenter l'ALSH de Vivonne et de répondre aux normes en termes de réglementation et de confort.



La CCVC a donc engagé des travaux de réhabilitation des bâtiments dès le mois de septembre 2016. Le chantier comprenait la démolition d'une partie des locaux, la reconstruction de nouveaux locaux dont la création d'un réfectoire, et d'un office et la réhabilitation de plusieurs salles dédiées aux enfants de moins de 6 ans, à ceux âgés de 6 à 10 ans et aux jeunes. Le pôle administratif a été également revu tout comme les parties extérieures (préaux, terrasses, garage...).

Depuis le 10 juillet dernier, les enfants profitent de ce bel équipement qui a vu sa surface passer de 600 m<sup>2</sup> à plus de 1000 m<sup>2</sup>. Cette réalisation a pu se faire grâce aux aides de l'Etat (DETR), l'enveloppe parlementaire, la Région Nouvelle-Aquitaine, la CAF, un prêt à taux à 0% de la MSA et un emprunt contracté auprès du Crédit Agricole.



## Les Vallées du Clain sur le bon chemin !



Après un aménagement mené en 2012, sur les 10 communes de l'ancienne Communauté de communes de la Région de la Villedieu-du-Clain, il convenait de développer le réseau d'itinéraires cyclables sur les six autres communes des Vallées du Clain.

La Communauté de communes compte actuellement 12 boucles de 12 à 19 km soit près de 210 km d'itinéraires doux. Sept boucles de 12 à 20 km sont en cours de réalisation. Après travaux, les Vallées du Clain proposeront ainsi 380 km de chemins aménagés.

Les travaux d'aménagement sont en cours et consistent à créer une surface suffisamment roulante pour tous types de vélos. Toutefois, les milieux naturels seront préservés tout comme le caractère rural, notamment en minimisant les terrassements, privilégiant l'utilisation de revêtement de couleur claire, le sablage plutôt que l'imperméabilisation sauf dans les parties à fort dénivelé.



Au printemps 2018, il sera possible de relier à vélo, sur des chemins balisés et sécurisés, les deux communes les plus éloignées que sont Marçay et Dienné.

Les itinéraires empruntent des chemins ruraux ou des voies communales et départementales. Ils sont conçus pour répondre au mieux à la diversité des motivations et des usages : liaisons habitat-bourg-gare, domicile / travail, écoles, équipements de loisirs ou encore randonnée avec la découverte des sites naturels, du patrimoine, des producteurs locaux...



L'intégralité des circuits seront géolocalisés, des fichiers pourront être intégrés à des GPS ou à des Smartphones. Pour l'heure, des pochettes regroupant les 12 premières boucles sont à disposition à l'accueil de la Communauté de communes au tarif de 5 euros.

Tout ce qu'il faut savoir sur nos communes !



[www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

Communauté de communes des Vallées du Clain  
25 route de Nieuil - 86340 La Villedieu-du-Clain  
Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (le vendredi jusqu'à 17h).  
Tél. 05 49 89 02 89 - Fax : 05 49 56 35 17  
[accueil@valleesduclain.fr](mailto:accueil@valleesduclain.fr)

La Passerelle - Salle de spectacle  
1, rue du Stade - 86 340 Nouaillé-Maupertuis  
[passerelle@valleesduclain.fr](mailto:passerelle@valleesduclain.fr)  
[www.passerelle86.fr](http://www.passerelle86.fr)

